

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES ET SOUS COMPÉTENCES TRAVAILLEES

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et maintenir les distances de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre un itinéraire de manière autonome
<ul style="list-style-type: none"> • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Croiser, dépasser, être dépassé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
<ul style="list-style-type: none"> • Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter l'allure aux situations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Passer des virages et conduire en déclivité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer et s'arrêter. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tourner à droite et à gauche en agglomération 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
<ul style="list-style-type: none"> • Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la boîte de vitesses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
<ul style="list-style-type: none"> • Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiquer l'éco-conduite.
<ul style="list-style-type: none"> • Regarder autour de soi et avertir. 		<ul style="list-style-type: none"> • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité. 		<ul style="list-style-type: none"> • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts... 	

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D ORGANISATION

Durée de la formation : 20 heures de conduite minimum

Lieu de la Formation : ECFR CLAMART 84 Route du Pavé Blanc 92140 CLAMART

Date(s) : Nous consulter

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 17 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Épreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans ? **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation, le conducteur, la route, la réglementation, les gestes de premiers secours, les éléments mécaniques, les règles d'utilisation du véhicule.

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B

ENCADREMENTS – INTERVENANTS

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi électronique sur Codes Rousseau Formateur ou support papier et le livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation Professionnelle.
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- *Conditions de réussite* : satisfaire un examen blanc.

SANCTION DE LA FORMATION

- Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

ACCESSIBILITE A LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP

- Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de pouvoir conduire un véhicule de la catégorie B avec une boîte manuelle. Pour pouvoir suivre cette formation, vous devez avoir le permis de la catégorie BA (boîte auto).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

COMPETENCES ET SOUS COMPETENCES TRAVAILLEES

Séance	Environnement	Durée	Contenu
Séance 1	Trafic nul ou faible	2 Heures	Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre.
			Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.
Séance 2	En circulation, situations simples ou plus ou moins complexes	5 Heures	Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.
			Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

A l'issue de la formation de 7 heures, une attestation est remise à l'élève par l'auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule à vitesse manuelle qu'à partir du jour où votre permis de conduire le stipule.

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

Durée de la formation : 7 Heures de conduite Minimum
Lieu de la Formation : ECFR CLAMART 84 route du pavé blanc
Date(s) : Nous consulter

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 17 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Épreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans ? **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite.

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B

ENCADREMENTS – INTERVENANTS

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi électronique sur Codes Rousseau Formateur ou support papier et le livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- **Conditions de réussite** : satisfaire un examen blanc.

SANCTION DE LA FORMATION

- Obtention de l'attestation en application de l'article 6 de l'arrêté du 14 Octobre 2016 relatif à la formation requise pour la conduite d'un véhicule de la catégorie B muni d'un changement de vitesses manuel

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION B7B -> B
Cette attestation est délivrée en application de l'article 6 de l'arrêté du 14 octobre 2016 relatif à la formation requise pour la conduite d'un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel, par les titulaires du permis de conduire de la catégorie B limitée aux véhicules à changement de vitesses automatique pour des raisons non médicales.

CODES ROUSSEAU

Raison sociale de l'établissement :

N° d'agrément : _____ N° de SIREN ou SIRET : _____

Adresse : _____

Date et lieu de délivrance de l'agrément préfectoral : _____

Atteste que :

Nom de famille : _____

Nom d'usage : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : _____ à _____

Adresse : _____

Date d'obtention de la catégorie B du permis de conduire limitée à la conduite des véhicules à changement de vitesses automatique, pour des raisons non médicales : _____

N° du permis de conduire : _____

A suivi les sept heures de la formation complémentaire obligatoire requise pour la conduite d'un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel.

Date de délivrance de l'attestation : _____ Cachet de l'organisme ayant dispensé la formation et signature du titulaire de l'agrément : _____

Signature du bénéficiaire de la formation : _____

AVERTISSEMENT : Le titulaire de la présente attestation n'est autorisé à conduire un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où il est en possession du titre de conduite définitif correspondant.

- Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.

ACCESSIBILITE A LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP

SARL ECFR CLAMART

Enregistrée au RCS de Nanterre sous le numéro SIRET : 924784044 00019 sise au 84 Route du Pavé blanc 92140 CLAMART Capital : 5000 euros APE : 8553Z

Tel : 0141285100 Mail : ecfrclamart@gmail.com Site : <https://auto-ecole-clamart-meudon-velizy-plessis-robinson.com>

TVA : FR48924784044 Agrément Préfectoral : E2409200230